

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le mercredi 23 décembre 2020 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

- 
- Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée  
M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée
- M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec  
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec  
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec  
Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec  
M. Patrick Voyer, conseiller de la Ville de Québec, en remplacement du maire Régis Labeaume
- Sont également présents: M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier
- Sont absents: M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec  
M. Gaétan Pageau, maire de la Ville de L'Ancienne-Lorette  
Mme Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec

### **Ouverture de la séance**

---

À 10 h 30, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément aux arrêtés 2020-029 en date du 26 avril 2020 et 2020-074 en date du 2 octobre 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la *COVID-19*.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

De plus, dans le contexte de la pandémie de la *COVID-19*, la période de questions des citoyens habituellement présents à la séance a été remplacée par une période de questions par courriel.

**CA-2020-0557**

### **Adoption de l'ordre du jour**

---

Le sommaire décisionnel AP2020-911 intitulé : « Autorisation du paiement de la dépense d'*Hydro-Québec* relative aux travaux d'alimentation électrique et de télécommunications pour le secteur de l'avenue Roland-Beaudin (Dossier 72935) » est retiré.

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,  
appuyée par monsieur le maire Sylvain Juneau,  
il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0558**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil  
d'agglomération de Québec tenue le 9 décembre 2020**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 9 décembre 2020, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Communications écrites au conseil**

---

Dépôt d'un document de monsieur Ricky Ng-Adam, intitulé : *Questions pour le conseil d'agglomération de Québec concernant la qualité de l'air.*

**Période d'intervention des membres du conseil**

---

Il n'y a eu aucune intervention des membres du conseil.

**Adoption des résolutions**

---

**CA-2020-0559**

**Renouvellement d'un contrat pour les prévisions météorologiques, hydrométéorologiques et glaciologiques sur le territoire de la ville de Québec - Lot 1 (Appel d'offres public 51005) - AP2020-782 (CT-2508315) — (Ra-2240)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de renouveler le contrat pour les prévisions météorologiques, hydrométéorologiques et glaciologiques sur le territoire de la ville de Québec - Lot 1, à *Hydro Météo inc.*, du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022, pour une somme estimée à

172 314 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions et aux prix indexés de sa soumission révisée du 5 octobre 2017, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0560**

**Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour l'entretien sanitaire de divers bâtiments - Lot 5 (Appel d'offres public 73101) - AP2020-846 (CT-2506225) — (Ra-2240)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser une dépense supplémentaire de 101 434,72 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *ML Entretien multiservices*, en vertu de la résolution CA-2020-0223 du 6 mai 2020 relative à l'entretien sanitaire de divers bâtiments - Lot 5, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0561**

**Avis de conformité sur le projet de *Services de consommation supervisée du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec* - PA2020-148 (Ra-2240)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'adopter une résolution indiquant que le projet de *Services de consommation supervisée du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale* est conforme aux objectifs du *Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0562**

**Adjudication d'un contrat pour la fourniture de coffrets de contrôle et de branchement (PEP200519) (Appel d'offres public 74249) - AP2020-743 (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Franklin Empire inc.*, le contrat pour la fourniture de coffrets de contrôle et de branchement (PEP200519), de la date d'adjudication au 31 décembre 2023, conformément à la demande publique de soumissions 74249 et au prix unitaire de sa soumission du 29 octobre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0563**

**Autorisation de paiement, à *Bell Canada*, des dépenses pour des services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation), dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun* (Dossier 73180) - **AP2020-838** (CT-2511449) — (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le paiement, à *Bell Canada*, des dépenses pour des services professionnels et techniques requis pour le déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation), dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun*, pour une somme estimée à 362 029 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- 2° le directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun à signer tous les documents appropriés pour autoriser ce paiement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0564**

**Participation à l'entente de regroupement de municipalités entre la Ville de Québec et l'*Union des municipalités du Québec* relative à l'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires (Dossier 74750) - **AP2020-856** (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la participation à l'entente de regroupement de municipalités entre la Ville de Québec et l'*Union des municipalités du Québec* relative à l'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel, pour la période du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2025;
- 2° le directeur du Service des approvisionnements, ou son représentant, à signer cette même entente.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0565**

**Adjudication d'un contrat pour le service de transport de véhicules - 2021 à 2023 (Appel d'offres public 74640) - AP2020-857 (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Groupe Transteck inc.*, le contrat pour le service de transport de véhicules - 2021 à 2023, du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023, conformément à la demande publique de soumissions 74640 et aux prix unitaires de sa soumission révisée du 25 novembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0566**

**Renouvellement de l'entente contractuelle pour des travaux d'entrepreneur général (Appel d'offres public 52676) - AP2020-871 (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de renouveler l'entente contractuelle adjugée à *Paul-H. Lafond & fils ltée*, pour des travaux d'entrepreneur général, du 1<sup>er</sup> février 2021 au 31 janvier 2022, conformément à la demande publique de soumissions 52676 et aux taux horaires de sa soumission du 7 février 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0567**

**Renouvellement de l'entente contractuelle pour les services de déménagement et/ou installation du mobilier de bureau et panneaux acoustiques - Lot 1 (Appel d'offres public 61455) - AP2020-872 (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de renouveler l'entente contractuelle adjugée à *Monette Express (141273 Canada inc.)*, pour les services de déménagement et/ou installation du mobilier de bureau et panneaux acoustiques - Lot 1, du 1<sup>er</sup> février 2021 au 31 janvier 2022, conformément à la demande publique de soumissions 61455 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 octobre 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes

requis lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0568**

**Avenant à l'entente entre la Ville de Québec et le *Carrefour international de théâtre de Québec inc.*, relative au versement d'une somme dans le cadre de la production et de la présentation de l'oeuvre théâtrale *Où tu vas quand tu dors en marchant...?*, édition 2020, pour les années 2019 et 2020 dans le cadre de l'événement *Carrefour international de théâtre* et renouvellement de l'entente pour les années 2022 et 2023 (Dossier 74779) - **AP2020-875** (CT-2505735) — (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion d'un avenant à l'entente entre la Ville de Québec et le *Carrefour international de théâtre de Québec inc.*, relative à la modification des versements pour les éditions 2020 et 2021, soit une somme maximale de 148 753 \$ (exonérée de la TPS et de la TVQ) dans le cadre de la préparation de l'oeuvre théâtrale *Où tu vas quand tu dors en marchant...?*, édition 2020, et d'une somme de 1 125 000 \$ (exonérée de la TPS et de la TVQ) pour la reprise du spectacle en 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° le renouvellement de l'entente entre la Ville de Québec et le *Carrefour international de théâtre de Québec inc.*, pour une durée de deux ans supplémentaires et le versement d'une somme totale de 2 500 000 \$ (exonérée de la TPS et de la TVQ) pour les éditions 2022 et 2023, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes;
- 3° le directeur du Bureau des grands événements et le greffier de la Ville à signer ce même avenant.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0569**

**Adjudication d'un contrat pour le service de réparation sur la route et l'entreposage des pneus pour véhicules légers (Appel d'offres public 74567) - **AP2020-876** (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'adjuger, à *Pneus Bélisle (Québec) inc.*, le contrat pour le service de réparation sur la route et l'entreposage des pneus pour véhicules légers, de la date d'adjudication au 31 décembre 2023, conformément à la demande publique de soumissions 74567 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 novembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes;
- 2° d'autoriser les ateliers concernés du Service de la gestion des équipements motorisés à y recourir selon leurs besoins.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0570**

**Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels juridiques d'expertise dans les dossiers de réclamation nécessaires à la défense des droits de la Ville de Québec (Dossier 72943) - AP2020-883 (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser une dépense supplémentaire de 35 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Michaud & Frères (2015) inc.* selon la délégation de pouvoirs en vigueur, pour des services professionnels juridiques d'expertise dans les dossiers de réclamation nécessaires à la défense des droits de la Ville de Québec, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0571**

**Adjudication d'un contrat pour la migration et l'acquisition de licences du PGI financier d'Oracle (Dossier 51259) - AP2020-892 (CT-2513355) — (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'adjuger le contrat pour la migration et l'acquisition de licences du *PGI financier d'Oracle*, à *Oracle Canada ULC*, pour une somme de 461 927,34 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour la période du 18 décembre 2020 au 31 décembre 2021, pour les contrats CPQ-1897125-1, CPQ-1909563-1 et CPQ-1909732-1, et pour une période de 12 mois à compter du 18 décembre 2020 pour le contrat CPQ-188427-1, selon des conditions conformes à celles mentionnées aux propositions jointes au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser le directeur du Service des approvisionnements à signer tous les documents requis pour la mise à jour et l'acquisition desdites licences.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0572**

**Adjudication d'un contrat pour l'entretien des équipements de protection incendie - Projets industriels et valorisation et Traitement des eaux - Lot 1 (Appel d'offres public 74524) - AP2020-896 (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Service d'Extincteurs Neufchâtel inc.*, le contrat pour l'entretien des équipements de protection incendie - Projets industriels et valorisation et Traitement des eaux - Lot 1, de la date d'adjudication au 31 décembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 74524 et aux prix unitaires de sa soumission du 2 novembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0573**

**Adhésion de la Ville de Québec aux contrats à commande de logiciels du Centre d'acquisitions gouvernementales pour le contrat de soutien pour les logiciels VmWare (Dossier 74818) - AP2020-897 (CT-2510543) — (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser l'adhésion de la Ville de Québec aux contrats à commande de logiciels du *Centre d'acquisitions gouvernementales* (CAG) pour le contrat de soutien pour les logiciels *VmWare*, à *Micro Logic*, du 20 novembre 2020 au 19 novembre 2021, pour une somme de 104 086,27 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à sa proposition jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0574**

**Avenant à l'entente entre la Ville de Québec et l'Université du Québec à Chicoutimi, Chaire en éco-conseil (Dossier 64819) - AP2020-903 (CT-2499991) — (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,



il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'avenant à l'entente entre la Ville de Québec et l'*Université du Québec à Chicoutimi, Chaire en éco-conseil*, relative à l'ajout d'une somme de 35 000 \$ (exonérée de la TPS et de la TVQ) dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie municipale de développement durable reposant sur une approche scientifique reconnue, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur général de la Ville de Québec à signer ledit avenant.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0575**

**Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement des installations de *Bell Canada* (phase conception préliminaire), dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun* (Dossier 53069) - **AP2020-909** (CT-2505944) — (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le paiement, à *Bell Canada*, d'une dépense supplémentaire relative aux services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phase conception préliminaire), dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun*, pour une somme estimée à 32 626,57 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun à signer tous les documents appropriés pour autoriser ce paiement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0576**

**Entente entre la Ville de Québec et *OxyNov inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Démonstration en temps réel de l'automatisation de l'oxygénothérapie* - **DE2020-751** (CT-DE2020-751) — (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 229 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Démonstration en temps réel de l'automatisation de l'oxygénothérapie*;

- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *OxyNov inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 229 000 \$, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0577**

**Établissement d'une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc en faveur de la Ville de Québec sur une partie du lot 2 814 764 du cadastre du Québec - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures - DE2020-763 (CT-2446806) — (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le maire Sylvain Juneau,

il est résolu d'autoriser l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc en faveur de la Ville de Québec sur une partie du lot 2 814 764 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, propriété de la Société en commandite Veylin, d'une superficie de 1 099,5 mètres carrés, comme illustrée sur le plan repère et mentionnée dans la description technique préparée par monsieur Alain Tremblay, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2684 de ses minutes, en considération d'une somme de 65 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le projet d'acte de servitude joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0578**

**Avenant 2020-3 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* et appropriation d'une somme additionnelle pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises en raison de la pandémie de COVID-19 - DE2020-982 (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'avenant 2020-3 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, selon les termes et conditions dudit avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° d'approprier une somme additionnelle maximale de 11 000 000 \$, à même le *Fonds local d'investissement* (FLI), pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises en raison de la pandémie de la COVID-19.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0579**

**Annulation d'une affectation prévue au budget de fonctionnement 2020 à une réserve financière à être créée pour le remboursement des obligations PL 54 - FN2020-065 (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'annuler l'affectation prévue au budget de fonctionnement 2020 de l'agglomération de Québec aux fins de création d'une réserve financière pour le remboursement des obligations PL 54, pour un montant de 5 006 786 \$.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0580**

**Autorisation de l'affectation de paiements comptant sur les immobilisations comme financement de dépenses sur des règlements d'emprunt de l'agglomération de Québec - FN2020-067 (CT-FN2020-067) — (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'autoriser :

- 1° l'affectation de paiements comptant d'immobilisations aux dépenses d'immobilisations sur des règlements d'emprunt d'agglomération, pour un montant de 41 429 000 \$, tel que présenté à l'annexe B jointe au sommaire décisionnel;
- 2° le Service des finances à procéder aux virements budgétaires nécessaires.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0581**

**Convention d'aide financière dans le cadre du *Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - PA2020-144 (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de la convention d'aide financière dans le cadre du *Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale* du ministère

des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière de 150 000 \$ selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention jointe au sommaire décisionnel;

2° la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement à signer cette même convention.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0582**

**Entente pour établir les modalités relatives à la cession des stations hydrométriques par la Ville au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - PA2020-152 (Ra-2242)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la Ville de Québec à céder les stations hydrométriques au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), sans aucune compensation autre que celles prévues à l'entente jointe au sommaire décisionnel. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques deviendra propriétaire de l'entièreté des stations hydrométriques comprenant tout matériel et équipements nécessaires à leur bon fonctionnement. La présente entente prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et se termine au 31 décembre 2024;
- 2° le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à transmettre sans frais à la Ville, les données recueillies par les stations hydrométriques jusqu'au 31 décembre 2024;
- 3° le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à transmettre à la Ville les données recueillies par les stations hydrométriques à l'intérieur d'un délai de 30 minutes après la mesure. Les valeurs en niveau (m) seront incluses en plus des valeurs de débits (m<sup>3</sup>/s).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0583**

**Adjudication de contrats pour la valorisation des digestats de biosolides municipaux déshydratés (Appel d'offres public 73366) - AP2020-772 (CT-2502187, CT-2502189, CT-2502192, CT-2502193, CT-2502231, CT-2502239) — (Ra-2243)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adjuger, aux firmes suivantes, les contrats pour la valorisation des digestats de biosolides municipaux déshydratés, du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 octobre 2025, conformément à la demande publique de soumissions 73366 et selon les prix unitaires de leur

soumission respective, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2025 par les autorités compétentes :

- *Englobe Corp.*, pour les lots Démarrage Lot A, Production Option 2 - Lot A et Production Option 2 - Lot B, selon sa soumission du 6 juillet 2020;
- *Environnement Viridis inc.*, pour les lots Démarrage Lot B, Démarrage Lot C et Production Option 2 - Lot C, selon sa soumission du 7 juillet 2020.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0584**

***Approbation du Règlement N° 390 décrétant un emprunt n'excédant pas 9 200 000 \$ concernant l'implantation d'un service de vélopartage du Réseau de transport de la Capitale - FN2020-069 (Ra-2243)***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'approuver le *Règlement N° 390 décrétant un emprunt n'excédant pas 9 200 000 \$ concernant l'implantation d'un service de vélopartage du Réseau de transport de la Capitale.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0585**

***Approbation du Règlement N° 393 concernant les emprunts obligataires requis pour le financement des actifs du Service de transport adapté de la Capitale du Réseau de transport de la Capitale - FN2020-070 (Ra-2243)***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'approuver le *Règlement N° 393 concernant les emprunts obligataires requis pour le financement des actifs du Service de transport adapté de la Capitale (STAC) du Réseau de transport de la Capitale.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0586**

***Approbation du Règlement N° 392 décrétant un emprunt n'excédant pas 8 040 000 \$ concernant la modernisation et l'évolution du système de gestion des actifs du Réseau de transport de la Capitale - FN2020-071 (Ra-2243)***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'approuver le *Règlement N° 392 décrétant un emprunt n'excédant pas 8 040 000 \$ concernant la modernisation et l'évolution du système de gestion des actifs du Réseau de transport de la Capitale.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0587**

**Ententes entre la Ville de Québec et la Corporation de gestion du Centre de glaces de Québec, relatives à la gestion des activités, l'animation des programmes, et l'exploitation, ainsi que pour les droits d'identification du Centre de glaces de Québec - LS2020-077 (CT-LS2020-077) — (Ra-2243)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser la conclusion de deux ententes entre la Ville de Québec et la *Corporation de gestion du Centre de glaces de Québec*, relatives à la gestion des activités, à l'animation des programmes et à l'exploitation, ainsi que pour les droits d'identification du Centre de glaces de Québec, selon des termes et conditions substantiellement conformes à ceux mentionnés dans les ententes jointes au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2031 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### **Avis de motion**

---

**CAAM-2020-0588**

**Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'ajout et au retrait de certains feux de circulation, R.A.V.Q. 1360, et dépôt du projet de règlement - TM2020-164 (Ra-2242)**

---

Monsieur le conseiller Patrick Voyer donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement* afin d'ajouter cinq nouveaux feux de circulation dans les arrondissements de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, de la Cité-Limoilou et de Charlesbourg.

Ces feux de circulation se situent aux intersections suivantes :

- 1° 18<sup>e</sup> Rue / De La Ronde, avenue;
- 2° Canardière, chemin de la / De Vitré, avenue;
- 3° Laurier, boulevard / Marguerite-Bourgeoys, avenue;
- 4° Henri-Bourassa, boulevard / Roses, rue des / Martinets, rue des.

Également, un feu de circulation est retiré dans l'arrondissement des Rivières à l'intersection suivante :

1° Wilfrid-Hamel, boulevard / Henri-IV Nord, autoroute, Sortie 141;

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

### **Adoption de règlements**

---

**CA-2020-0589**

***Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la gestion contractuelle relativement à de nouvelles dispositions, R.A.V.Q. 1331 - AP2020-722 (Ra-2236)***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la gestion contractuelle relativement à de nouvelles dispositions, R.A.V.Q. 1331.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0590**

***Règlement de l'agglomération sur des travaux de plantation d'arbres en bordure des rues, dans les parcs et les espaces verts relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1364 - PQ2020-021 (Ra-2238)***

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur des travaux de plantation d'arbres en bordure des rues, dans les parcs et les espaces verts relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1364.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses mixtes relativement à de nouvelles dispositions*, R.A.V.Q. 1368.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

### **Période de questions des citoyens**

---

Une période de questions des citoyens et citoyennes reçues par courriel est tenue.

### **Clôture de la séance**

---

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 10 h 52.

Steeve Verret  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ad